

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

SEM Cannes Lérins
Aménagement et Habitat (06)
22 Boulevard Louis Négrin

06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ (AVIS RECTIFICATIF)

FOURNITURES

AVIS DE MARCHÉ - rectificatif

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SEM Cannes Lérins Aménagement et Habitat (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Fourniture d'électricité des PDL Cannes Lérins Aménagement et Habitat.
Description: Fourniture d'électricité des PDL Cannes Lérins Aménagement et Habitat Basse tension inférieure ou égale à 36 kVa Basse tension supérieure à 36 KVa et inférieur à 250 KVa 2027: 48 sites 215 MWh estimés 2028 : 295 sites 2 176 MWh estimés
Identifiant interne: 26/115.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.
Nature supplémentaire du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 09310000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.
Informations complémentaires de la procédure : - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 15 %. - Prix énergie active ferme, non révisable et non actualisable.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 15 %. - Prix énergie active ferme, non révisable et non actualisable.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26/115.
Titre: Fourniture d'électricité des PDL Cannes Lérins Aménagement et Habitat.
Description: Le marché porte sur la fourniture d'électricité active en continu pour les points de livraison basse tension inférieure ou égale à 36 kVa et BT supérieur ou égal à 36 KVa et inférieur à 250 KVa de C.L.A.H avec acheminement, ainsi que la responsabilité d'équilibre, le mécanisme de capacité, les CEE, avec les services associés.

La durée d'exécution du marché court à compter du 01/01/2027 jusqu'au 31/12/2028

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Type de marché additionnel: services.
Classification CPV: 09310000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2028.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis.

Description : - Lettre de candidature et interdictions de soumissionner : un formulaire DC1 dernière version du 04/04/2019, dûment complété, ou un ou plusieurs documents contenant les mêmes informations, en particulier la déclaration sur l'honneur pour justifier que la candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion de la procédure de passation prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, il devra le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public..

Description : - Un formulaire DC2 dernière version du 04/04/2019 dûment complété, ou un ou plusieurs documents équivalents, contenant les renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité des candidats ci- après : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début de l'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles En application de l'article R.2143-12 du Code de la Commande Publique, si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié..

Description : La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; • La copie de l'autorisation de fourniture d'électricité ou copie de la demande d'autorisation délivrée par le ministère, en cours de validité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ; • Les certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen. En application de l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants ou incomplets dans un délai approprié et identique pour tous,.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Architecture du prix unitaire de l'énergie Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 90

Critère Qualité :

Description : La Valeur technique de l'offre Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 13/08/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 1 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

Section 8 - Organisations**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 69592089200046.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Ville : Cannes.

Code postal : 06150.

Pays : France.

Point de contact: contact@ophcannes.net.

Adresse électronique: marches@ophcannes.net.

Téléphone: +33 493481222.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rê.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 0000000000.

Adresse postale : CS 80001 Place Félix-Baret.

Ville : MARSEILLE CEDEX 06.

Code postal : 13282.

Pays : France.

Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.

Téléphone: +33 484354554.

Télécopieur: +33 491156190.

Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : CS 61039 18, avenue des Fleurs.

Ville : NICE CEDEX 01.

Code postal : 06050.

Pays : France.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 492041313.

Télécopieur: +33 493557831.

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Section 10 : Modifications

Version de l'avis antérieur à modifier : 482156-2026

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : AU LIEU DE LIRE : 5.1.12 Conditions du marché public Date limite de réception des offres : 13/08/2026 à 12:00. LIRE :

5.1.12 Conditions du marché public Date limite de réception des offres : 20/08/2026 à 12:00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis**11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :299372e2-a2be-441a-99c7-68c654705855

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 04/08/2026 à 15:49.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

11.2 RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Référence de l'avis au JO : 482156-2026 du 2026-07-13